

# Charte

S.E.L THONON-LÉMAN



*Se rendre service, ça n'a pas de prix*

Les systèmes d'échange Local, adhérents à la présente charte dite « SEL Thonon Léman » affirment leur volonté d'expérimenter et de développer des pratiques d'échanges :

- Selon leurs propres moyens humains, pratiques et structurels ;
- dans le cadre des lois et réglementations en vigueur ;
- Excluant tout profit et toute spéculation financière ;
- De manière loyale, simple et ludique dans le but d'enrichir chacun des adhérents du groupe au plan social et intellectuel ;
- Veillant à l'équité entre les personnes et vigilant à ne pas subir l'emprise des partis politiques, églises ou sectes ;
- En toute indépendance, autogestion, liberté et transparence ;
- Œuvrant au sein d'un territoire de proximité, facilitant des relations de convivialité, de confiance et de réciprocité ;
- Dans le respect des personnes et des équilibres naturels ;
- Dans le respect des autres SEL et de la richesse de leurs différences ;
- Le SEL de Thonon, Léman adopte la présente charte et participe à son évolution .